



CC des Gorges de l'Ardèche (Siren : 200039808)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Vallon-Pont-d'Arc
Arrondissement	Largentière
Département	Ardèche
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/2013
Date d'effet	31/12/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Max THIBON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	quartier Ratière
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07150 Vallon-Pont-d'Arc
Téléphone	04 75 37 61 13
Fax	04 75 36 46 81
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	15 087
-----------------------------	--------

Densité moyenne	36,39
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Balazuc (210700233)	371
07	Bessas (210700332)	197
07	Chauzon (210700613)	382
07	Grospierres (210701017)	910
07	Labastide-de-Virac (210701132)	267
07	Labeaume (210701157)	677
07	Lagorce (210701264)	1 173
07	Lanas (210701314)	396
07	Orgnac-l'Aven (210701686)	578
07	Pradons (210701835)	472
07	Roche-colombe (210701900)	225
07	Ruoms (210702015)	2 297
07	Saint-Alban-Auriolles (210702072)	1 063
07	Saint-Maurice-d'Ardèche (210702726)	335
07	Saint-Remèze (210702916)	917
07	Salavas (210703047)	635
07	Sampzon (210703062)	231
07	Vagnas (210703286)	561
07	Vallon-Pont-d'Arc (210703302)	2 380
07	Vogüé (210703484)	1 020

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 32

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Action sociale
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Mise en oeuvre d'actions sociales d'intérêt communautaire : création d'un CIAS pour un soutien aux associations d'aide à domicile en direction des actions en faveur des personnes âgées, dépendantes, handicapées, ainsi que le développement d'un travail partenarial de l'action sociale sur le territoire.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- Activités péri-scolaires

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Organisation des transports urbains

Organisation et gestion des mobilités y compris "transport à la demande" en y incluant l'option "service de location de vélos"

- Plans de déplacement urbains

Transports : Mise en place d'un réseau local de transports collectifs sur le territoire de la Communauté de Communes

Création, aménagement, gestion et entretien d'un Pôle d'Echanges Multimodal, comprenant un espace gare routière situé à Vallon Pont d'Arc au quartier Ratière, des quais de transferts et des parcs de stationnement.

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Tourisme

A compter du 1er janvier 2015, compétence tourisme ainsi définie : 1. L'accueil et l'information touristique : toutes actions relevant de l'accueil et de l'information dont l'animation des points Information 2. La promotion : toutes les actions de promotion dont spécialement : création et diffusion de support de communication notamment autour du hors saisons, des publics cibles (séniors, sportifs, famille, enfants/ado, personnes handicapées) et de la diversité des activités touristiques ; Promotion des prestataires touristiques notamment de hors saison en valorisant les produits week-end et le tourisme culturel ; Développement de nouveaux canaux de communication ; Participation en coordination avec la participation des structures supra territoriales à des salons professionnels ciblés par thématiques ; Développement des relations presse 3. Création et commercialisation de produits touristiques : la compétence de la CDC se limite à : impulsion et incitation des professionnels, associations et des acteurs publics (dont les communes) à la valorisation et à la mise en place de produits touristiques 4. Réalisation d'aménagements et exploitation d'équipements : Création, aménagement, entretien, balisage, signalétique, valorisation, promotion d'une voie verte sur le territoire de la CDC ; Elaboration d'un schéma d'aménagement des accès publics à la rivière, aménagement et gestion de sites de baignade inscrits dans les Contrats de Rivières ; Construction, aménagement, entretien des offices de Vallon Pont d'Arc, Ruoms et Vogüe), les locaux des points information existants exclusivement dédiés à l'accueil touristique ; Soutien aux communes via des fonds de concours à la mise en place et l'entretien des équipements de découverte du patrimoine et d'accueil du public des sites touristiques définies d'intérêt communautaire ; Création, entretien balisage signalétique valorisation et promotion des itinéraires de randonnées d'intérêt communautaire ; Mise en place et entretien des équipements de balisage des sites présentant un intérêt touristique intercommunal 5. Evènementiel/animation : la compétence de la CDC se limite à : Animation permettant de fédérer et sensibiliser les professionnels du tourisme : éductours. La compétence ne couvre pas le soutien logistique qui continue à pouvoir être apporté par les communes. 6. Mise en réseau, formation et animation des prestataires touristiques : soutien aux associations actives dans le développement touristique. Ces associations doivent mener des actions d'envergure

intercommunale ou communale en hors saison ; Accompagnement sur des activités générant un développement significatif de la fréquentation hors saison et contribuant à la diversification de l'accueil et de l'animation touristique du territoire (qualité, hors saison) ; Accompagnement de la professionnalisation des prestataires de tourisme par la mise en relation de jeunes diplômés avec les acteurs du territoire (via la mission locale, pôle emploi...) et le développement de la formation. 7. Coordination politiques supra territoriales : participation aux réflexions de l'opération "grand site" du Pont d'Arc et de l'espace de restitution de la Grotte Chauvet 8. Observation touristique, indication de suivi et d'évaluation des actions engagées

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Elaboration et mise en oeuvre d'un PLH et d'une OPAH sur le territoire de Communauté de Communes incluant la Gestion de la plateforme locale de la rénovation énergétique du logement privé

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Elaboration, évaluation et révision de la charte de développement du territoire du pays de l'Ardèche méridionale. Mise en oeuvre de la charte et adhésion au syndicat mixte du pays de l'Ardèche méridionale

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

- établissement , exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi, - réalisation de toute prestation, acquisition ou travaux nécessaires au développement de ces infrastructures et réseaux, - gestion des services correspondant à ces infrastructures et réseaux, - passation de tout contrat nécessaire à l'exercice de ces activités, - organisation de l'expertise financière, technique et juridique de toute question intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.

- NTIC (Internet, câble...)

Communications électroniques

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

- Autres

- Actions en faveur de la petite enfance et la jeunesse : Petite enfance : multi-accueils (crèches), relais d'assistants maternels (RAM) Enfance : accueil de loisirs et de séjours Jeunesse : accueil de loisirs des jeunes, séjours et formation en animation des jeunes de 14-17 ans - Maintien des agences postales communales

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
07	SIVA - SI de la vallée de l'Ardèche appelé Ardèche Claire (240700658)	SM fermé	86 861
07	SI de voirie et travaux annexes (250701307)	SM fermé	6 934
07	SICTOBA, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Basse Ardèche (250700218)	SM fermé	33 321
07	SIDOMSA, Syndicat pour la destruction des ordures ménagères du secteur d'Aubenas (250701851)	SM fermé	25 602
26	ARDECHE DROME NUMERIQUE-ADN (200008027)	SM ouvert	834 734
07	SEBA - Syndicat des eaux du Bassin de l'Ardèche (250700267)	SM fermé	83 148
07	Syndicat mixte du Pays de l'Ardèche méridionale (200001642)	SM ouvert	133 521

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2017 - millésimée 2014)